



EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
RAPPORT ANNUEL
FONDS COMMUN DE PLACEMENT

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Politique de rémunération

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org.
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr.
Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

SAGIS INVEST

Fonds Commun de Placement à compartiments

Société de Gestion :
SAGIS Asset Management

72, avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP à compartiments SAGIS INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SAGIS INVEST constitué sous forme de fonds commun de placement à compartiments (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

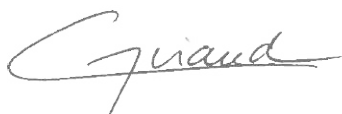
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

Les comptes consolidés :

La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :

Compartiments	Devise de comptabilité
S TEMPO DNCA	Euro
S TEMPO ECHIQUIER	Euro
S TEMPO LA FRANCAISE	Euro
S TEMPO GEFIP	Euro
S TEMPO CARMIGNAC	Euro
S TEMPO FIDELITY	Euro
SAGIS DYNAMIQUE	Euro
S TEMPO M&G	Euro
S TEMPO SYNTHESE	Euro

La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

Néant.

Préambule :

Partenariat avec Ethifinance. SAGIS AM a passé un partenariat avec la société indépendante Ethifinance afin de réaliser une évaluation de chaque compartiment du fonds SAGIS INVEST sur les critères extra-financiers ESG. Cette évaluation sera systématiquement transmise au moins une fois par an aux gérants concernés afin de les sensibiliser sur ces critères. Ainsi, le processus de gestion n'intègre pas a priori les critères ESG, afin de ne pas contraindre les gérants, mais il les informe a posteriori dans un but pédagogique.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	368 642 181,08	341 130 884,36
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	368 642 181,08	341 130 884,36
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	368 642 181,08	341 130 884,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	573 569,82	363 116,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	573 569,82	363 116,02
Comptes financiers	2 208 704,52	2 291 603,13
Liquidités	2 208 704,52	2 291 603,13
Total de l'actif	371 424 455,42	343 785 603,51

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	370 850 634,15	342 859 894,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 090 166,77	1 608 433,19
Résultat de l'exercice (a, b)	-2 732 125,56	-2 877 268,81
Total des capitaux propres	370 208 675,36	341 591 058,82
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 215 780,06	2 194 544,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 215 780,06	2 194 544,69
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	371 424 455,42	343 785 603,51

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	145 035,82	132 941,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	145 035,82	132 941,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 055,16	12 660,90
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	5 055,16	12 660,90
Résultat sur opérations financières (I - II)	139 980,66	120 281,09
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 898 622,16	2 875 242,29
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 758 641,50	-2 754 961,20
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	26 515,94	-122 307,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-2 732 125,56	-2 877 268,81

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	341 591 058,82	319 706 459,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	12 596 077,55	89 195 796,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 320 060,60	-34 126 088,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 967 175,48	2 082 231,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-880 475,11	-515 937,72
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-17 075,69	-15 082,23
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	39 030 616,41	-31 981 359,28
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	35 587 813,66	-3 442 802,75
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 442 802,75	28 538 556,53
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 758 641,50	-2 754 961,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	370 208 675,36	341 591 058,82

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO DNCA

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO DNCA » (FR0012637189) diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 50% EURO STOXX 50 + 50% FTSE MTS Global 3-5 ans, sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : 50% EURO STOXX 50 + 50% FTSE MTS Global 3-5 ans

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

Le compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « HUGO DNCA » (FR0012637189)

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « HUGO DNCA » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers. L'équipe de gestion focalise ainsi sa recherche sur les valeurs présentant un potentiel de revalorisation tout en ayant des fondamentaux solides (cash-flow, trésorerie, management de qualité, etc.) La part actions évolue en fonction d'éléments macroéconomiques et microéconomiques, de l'appréciation du risque de marché par les gérants et des opportunités de stock-picking.

La stratégie utilisée procède des éléments suivants : Une gestion flexible de la construction de portefeuille : la sélection des titres comme celles des OPC est effectuée en fonction de critères quantitatifs (performance, analyse des risques, frais,...) et qualitatifs (secteur d'activité, perspectives d'activité des sociétés, société de gestion de portefeuille, gérant et process pour les OPCVM et FIA). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps et peut s'écarter selon les périodes de la composition de l'indicateur.

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux la société de gestion ne recourt pas systématiquement, pour fonder ses décisions de gestion, à des notations émises par des agences de notation et procédera à sa propre analyse.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

- De 0 à 60% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs dont :

-De 0 à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne,

-De 0 à 5% aux marchés des actions de pays émergents,

-De 0 à 20% aux marchés des actions de sociétés de petite capitalisation boursière (inférieure à 1 milliard d'euros).

- De 20 à 100% en instruments de taux souverains (hors obligations convertibles), du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont :

-De 0 à 40% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion et/ou celle des agences de notation, ou non notés.

L'OPCVM peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger (dont des ETF) et en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français et répondant aux critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM n'interviendra pas sur des instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 +5.

- De 0 à 25% en obligations convertibles,
- De 0 à 20% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif net.

Dans la limite de 20% de son actif net, le FCP peut recourir à des instruments financiers dérivés (futures, forwards de change) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le FCP ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo DNCA (FR0011538818)

En 2019, le fonds S TEMPO DNCA affiche une performance de 11,35 %. Le fonds S Tempo DNCA a été investi tout au long de l'année 2019 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo DNCA.

Les marchés financiers auront enregistré en 2019 des performances spectaculaires sous la conjonction deux éléments : la trêve dans la guerre commerciale sino-américaine et l'anticipation de la part des investisseurs que les banques centrales mondiales seraient prêtes à être plus accommodantes en cas de détérioration de la macro-économie mondiale. Par ailleurs, les données macro-économiques et les résultats d'entreprises semblent laisser penser que le ralentissement économique est à l'œuvre sans pour autant laisser entrevoir une récession. En conclusion, nous semblons nous diriger vers un scénario favorable pour les actifs risqués : un retour aux politiques monétaires très accommodantes dans un contexte « non récessionniste », de part et d'autre de l'Atlantique.

Parmi les actions, les trois meilleures performances ont été réalisées par ATOS, SIKA et VINCI.

Parmi les principaux mouvements, les valeurs SAP, LVMH, SIKA et L'OREAL ont été introduites dans le fonds et, à l'inverse, les positions CREDIT AGRICOLE, ROYAL DUTCH et CARREFOUR ont été, entre autres, soldées.

Nous avons également introduit un fonds sur les valeurs aurifères représentant 2.5% du fonds.

Les problèmes à l'origine de la baisse des marchés fin 2018 n'ont pas totalement disparu en 2019, malgré la hausse spectaculaire des marchés. Cependant, le ralentissement du rythme de contraction de l'activité manufacturière globale a rassuré les investisseurs quant à la capacité des économies à résister à la guerre commerciale. Les signes de rebond, certes précoces, ont commencé à apparaître.

Au 31/12/2019, le niveau des liquidités rémunérées s'établit à +9,91% (y compris OPCVM monétaires et fonds assimilés) du portefeuille et l'actif net s'établit à 43,97 millions d'euros.

L'exposition nette aux actions est de 44%, l'or 2.5%, les convertibles 15%, les obligations corporates (1-3 ans) 23%, les 15.5% restants sont investis dans des OPC Monétaire ou du portage.

Perspectives pour le premier semestre 2020

Le mot Goldilocks revient sur toutes les bouches. Il désigne le scénario monétaire et économique idéal pour les marchés actions : une croissance économique et bénéficiaire stable et un plein emploi non inflationniste. Cet état "médiocre" au sens voltairien du terme (ni trop, ni pas assez) est suffisant pour éviter une récession mais impropre à faire surchauffer l'économie. Il permet ainsi aux banques centrales de ne pas se presser à relever les taux, de conserver leur biais accommodant, et de rester réactives en cas de trou d'air. Le risque d'un décrochage violent de l'activité manufacturière globale, qui reste en contraction depuis plus d'un an, n'a pas disparu. Cependant, la volonté de parvenir à un accord commercial entre Pékin et Washington, les données plus encourageantes en provenance de Chine, la stabilisation des PMI européens et américains semblent pour l'instant augurer d'un premier semestre encourageant du côté des marchés actions.

En conjonction avec une consommation toujours solide, la stabilisation industrielle devrait permettre au PIB mondial de croître de plus de 3% en 2020, un niveau réputé comme clé pour la croissance des bénéfices.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 €. • RCS Paris B 508 205 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org.
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orient.fr.
Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Coves Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO DNCA

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître HUGO DNCA est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Possibilité pour l'OPCVM maître de traiter des futures et des forwards de change dans la limite de 20% de l'actif net.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Insertion du paragraphe « gestion des garanties financières ».

25/10/2019 Frais : Mise à jour des commissions de mouvement.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	43 983 608,76	40 798 201,24
OPC maître	43 983 608,76	40 798 201,24
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	26 707,52	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	26 707,52	0,00
Comptes financiers	171 473,49	52 639,09
Liquidités	171 473,49	52 639,09
Total de l'actif	44 181 789,77	40 850 840,33

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	44 472 894,92	41 070 446,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	72 033,61	178 077,98
Résultat de l'exercice (a, b)	-506 312,73	-529 401,34
Total des capitaux propres	44 038 615,80	40 719 123,43
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	143 173,97	131 716,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	143 173,97	131 716,90
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	44 181 789,77	40 850 840,33

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 160,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 160,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	262,26	344,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	262,26	344,61
Résultat sur opérations financières (I - II)	897,74	-344,61
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	514 954,66	542 956,78
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-514 056,92	-543 301,39
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 744,19	13 900,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-506 312,73	-529 401,34

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011538818	1,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011538818	0,70% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011538818 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC		100	
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	40 719 123,43	37 974 796,48
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 067 126,53	11 386 155,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 317 717,80	-4 882 464,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	80 974,76	190 108,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 690,58	-10 399,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-750,00	-765,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 011 606,38	-3 395 007,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 563 417,36	-1 448 189,02
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 448 189,02	1 946 818,05
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-514 056,92	-543 301,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	44 038 615,80	40 719 123,43

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	171 473,49	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	171 473,49	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-506 312,73	-529 401,34
Total	-506 312,73	-529 401,34

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-506 312,73	-529 401,34
Total	-506 312,73	-529 401,34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	72 033,61	178 077,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	72 033,61	178 077,98

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	72 033,61	178 077,98
Total	72 033,61	178 077,98
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	36 604 442,41	33 024,255	1 108,41	0,00	0,00	0,00	66,85
30/12/2016	C1 PART CAPI C	36 559 903,12	32 366,617	1 129,56	0,00	0,00	0,00	-15,18
29/12/2017	C1 PART CAPI C	37 974 796,48	32 584,676	1 165,42	0,00	0,00	0,00	-11,19
31/12/2018	C1 PART CAPI C	40 719 123,43	38 118,863	1 068,21	0,00	0,00	0,00	-9,21
31/12/2019	C1 PART CAPI C	44 038 615,80	37 024,151	1 189,46	0,00	0,00	0,00	-11,72

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	923,07200	1 067 126,53
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 017,78400	-2 317 717,80
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 094,71200	-1 250 591,27
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	37 024,15100	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011538818 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	514 954,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	SRD et règlements différés	26 707,52
Total des créances		26 707,52
Dettes	SRD et règlements différés	6 920,68
Dettes	Frais de gestion	136 253,29
Total des dettes		143 173,97
Total dettes et créances		-116 466,45

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	43 983 608,76	99,88
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	43 983 608,76	99,88
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	26 707,52	0,06
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-143 173,97	-0,33
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	171 473,49	0,39
DISPONIBILITES	171 473,49	0,39
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	44 038 615,80	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			43 983 608,76	99,88
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			43 983 608,76	99,88
TOTAL FRANCE			43 983 608,76	99,88
FR0012637189 HUGO DNCA FCP 3DEC	EUR	35 028	43 983 608,76	99,88

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO ECHIQUIER

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO ECHIQUIER » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir rechercher la performance à moyen terme au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste sur les marchés de taux et d'actions avec référence à l'indicateur composite 70% MARKIT IBOXX Corporate 1-3 ans (clôture) + 15% MSCI EUROPE dividendes réinvestis + 15% MSCI All Country World Index.

Indicateur de référence : 70 % MARKIT IBOXX Corporate 1-3 ans + 15% MSCI EUROPE+ 15% MSCI All Country World Index.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI EUROPE et le MSCI All Country World Index et coupons réinvestis pour le MARKIT IBOXX Corporate 1-3 ans.

Stratégie d'investissement

Le compartiment nourricier « S TEMPO ECHIQUIER » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388).

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO ECHIQUIER » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « HUGO RENDEMENT » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La gestion du fonds repose sur une gestion discrétionnaire combinant l'utilisation d'instruments financiers (actions, obligations, titres de créances négociables et d'OPC) et d'instruments financiers à terme.

La gestion de taux s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres –bond picking- reposant pour une large partie sur la qualité de l'émetteur (minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent) et pour une moindre partie sur le caractère attractif de la rémunération du titre sélectionné.

- La gestion actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres –stock picking- obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne. Sur les actions, ces choix conduisent à des achats d'actions françaises, européennes ou internationales de tout secteur d'activité. L'exposition sur le marché des actions se fera au travers d'investissements en direct ou en OPC ou des instruments financiers à terme.

- Le fonds est exposé globalement aux marchés de taux (minimum 40%) ou d'actions (maximum 60%) avec un maximum de 110% au travers de titres en direct ou des instruments financiers à terme. La surexposition au-delà de 100% n'a pas pour but d'être utilisée de manière permanente mais pour faire face à des rachats importants ou des variations importantes des marchés.

Hugo Rendement s'interdit tout investissement sur des produits de titrisation (ABS, CDO.) ainsi que sur les dérivés de crédit négociés de gré à gré (CDS).

Le fonds sera exposé au risque de change à hauteur de 30% maximum de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Réduire l'exposition du portefeuille au marché actions, aux risques de change et de taux.
- Exposer de façon exceptionnelle le portefeuille aux risques de change, de taux et action. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille à ces différents risques.

Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité de 0 à 7.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo Echiquier (FR0011538826)

Le fonds S Tempo Echiquier est nourricier du fonds maître Hugo Rendement et à ce titre, il a été investi à niveau proche de 100% dans ce fonds maître, tout au long de l'exercice sous revue.

Avec une exposition moyenne de 26%, la poche actions contribue à hauteur de 2/3 de la performance du fonds et la poche obligataire (corporates et convertibles) contribue quant à elle à hauteur de 1/3. Cette contribution inclut les couvertures qui ont eu un coût de 40bp sur la poche actions et de 70bp sur la poche taux. Dans un contexte « Risk On » favorisé par les nouvelles mesures de soutien des banques centrales et des résultats d'entreprises globalement positifs, les indices actions ont terminé l'année au plus haut. S Tempo Echiquier en profite pleinement en raison d'une exposition actions au plus haut en fin d'année (34.8% au 31/12/19).

Les emprunts d'Etat restant très volatils à l'image des mouvements du taux 10 ans allemand (sur le 4e trimestre : Réf 10 ans allemand de +39 bp, plus forte hausse depuis le mois de juin 2015 !). A noter la bonne performance des hybrides et des obligations convertibles.

Dans ce contexte S Tempo Echiquier affiche une performance de +8.5% pour l'exercice 2019.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.oriass.fr
Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Coves Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO ECHIQUIER

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître HUGO RENDEMENT est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Ajustement de la rédaction du paragraphe sur la stratégie d'investissement du fonds maître.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque du fonds maître.

25/10/2019 Modification de l'indice de référence : Modification de l'indicateur de référence « 70 % MARKIT IBOXX Corporate 1-3 ans (clôture) + 15 % MSCI Europe dividendes réinvestis + 15% MSCI All Country World Index » au lieu de « 75 % MARKIT IBOXX Corporate 1-3 ans (clôture) + 25 % MSCI Europe ».

25/10/2019 Frais : Mise à jour des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille : 0,60% au lieu de 0,80%.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	41 163 775,64	39 235 401,68
OPC maître	41 163 775,64	39 235 401,68
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	14 400,18	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	14 400,18	0,00
Comptes financiers	166 976,52	170 446,94
Liquidités	166 976,52	170 446,94
Total de l'actif	41 345 152,34	39 405 848,62

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	41 493 911,35	39 227 607,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	185 406,59	428 231,78
Résultat de l'exercice (a, b)	-478 071,57	-502 576,10
Total des capitaux propres	41 201 246,37	39 153 262,89
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	143 905,97	252 585,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	143 905,97	252 585,73
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	41 345 152,34	39 405 848,62

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	255,74	558,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	255,74	558,35
Résultat sur opérations financières (I - II)	-255,74	-558,35
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	485 660,57	513 160,24
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-485 916,31	-513 718,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 844,74	11 142,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-478 071,57	-502 576,10

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011538826	1,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011538826	0,80% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011538826 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC		100	
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	39 153 262,89	36 405 503,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 061 986,15	11 433 298,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 309 563,77	-4 613 721,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	188 638,69	429 236,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-780,00	-765,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 593 618,72	-3 986 570,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 260 675,69	1 667 056,97
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 667 056,97	5 653 627,41
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-485 916,31	-513 718,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	41 201 246,37	39 153 262,89

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	166 976,52	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	166 976,52	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-478 071,57	-502 576,10
Total	-478 071,57	-502 576,10

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-478 071,57	-502 576,10
Total	-478 071,57	-502 576,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	185 406,59	428 231,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	185 406,59	428 231,78

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	185 406,59	428 231,78
Total	185 406,59	428 231,78
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	34 022 319,50	31 691,593	1 073,54	0,00	0,00	0,00	-5,39
30/12/2016	C1 PART CAPI C	34 455 241,52	31 013,468	1 110,98	0,00	0,00	0,00	-9,54
29/12/2017	C1 PART CAPI C	36 405 503,30	31 140,925	1 169,06	0,00	0,00	0,00	-4,56
31/12/2018	C1 PART CAPI C	39 153 262,89	36 916,998	1 060,58	0,00	0,00	0,00	-2,01
31/12/2019	C1 PART CAPI C	41 201 246,37	35 797,677	1 150,95	0,00	0,00	0,00	-8,17

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	944,89800	1 061 986,15
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 064,21900	-2 309 563,77
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 119,32100	-1 247 577,62
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	35 797,67700	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011538826 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	485 660,57
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	SRD et règlements différés	14 400,18
Total des créances		14 400,18
Dettes	SRD et règlements différés	15 982,22
Dettes	Frais de gestion	127 923,75
Total des dettes		143 905,97
Total dettes et créances		-129 505,79

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	41 163 775,64	99,91
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	41 163 775,64	99,91
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	14 400,18	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-143 905,97	-0,35
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	166 976,52	0,41
DISPONIBILITES	166 976,52	0,41
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	41 201 246,37	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			41 163 775,64	99,91
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			41 163 775,64	99,91
TOTAL FRANCE			41 163 775,64	99,91
FR0011524388 HUGO RENDEMENT FCP 3DEC	EUR	33 247	41 163 775,64	99,91

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO LA FRANCAISE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO LA FRANCAISE » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO LA FRANCAISE » (FR0012649713) diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 40% MSCI Europe dividendes nets réinvesti + 40% JP Morgan Global Government Bond Global Local Currency coupons nets réinvestis + 20% Eonia capitalisé, sur la durée de placement recommandée de 3 ans.

Indicateur de référence : 40% MSCI Europe dividendes nets réinvesti + 40% JP Morgan Global Government Bond Global Local Currency coupons nets réinvestis + 20% Eonia. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

Le compartiment nourricier « S TEMPO LA FRANCAISE » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « HUGO LA FRANCAISE » (FR0012649713).

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO LA FRANCAISE » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « HUGO LA FRANCAISE » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. Elle fait varier la taille de la poche actions selon ses anticipations de marché afin de limiter la volatilité du fonds mais sans contrainte de volatilité maximum. Le fonds investit jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPC et d'obligations convertibles et/ou jusqu'à 100% en titres vifs.

Les principes d'allocation d'actifs autorisent une forte marge de manœuvre dans les choix d'investissement des OPCVM et FIA sous-jacents et/ou des titres vifs.

Les actifs sélectionnés sont issus de la zone euro et/ou internationaux.

Le fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

Marchés actions : 0 - 60% de toutes zones géographiques, toutes capitalisations, tous secteurs ; 0 - 20% de petites capitalisations.

Produits de taux : 20% - 100% instruments de taux d'émetteurs du secteur public et/ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations, ou non notés, libellés en euro ou en devises de l'OCDE ; 0% - 20% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il conviendra d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs au moment de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers, afin de décider de les céder ou les conserver.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre -1 et +6.

Selon les opportunités de marché, le fonds peut investir et/ou être exposé jusqu'à 30% de son actif en produits de taux et/ou actions des pays hors OCDE (pays dits "émergents").

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% au risque de change.

Le fonds investit jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou européen, ou, dans la limite de 30% de l'actif, de FIA français ou d'OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R 214-13 du COMOFI. Il se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 100% maximum directement en actions, en produits de taux et instruments du marché monétaire ;

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels dans un objectif de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action de taux et uniquement à titre de couverture pour le risque de change.

Il peut intervenir sur les titres intégrant des dérivés dans un objectif de couverture et/ou exposition aux risques d'action, de crédit et d'indices.

Le fonds peut intervenir sur les marchés réglementés français ou étrangers.

Il peut avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Les emprunts d'espèces sont temporaires et limités à 10% de l'actif.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo La Française (FR0010434910)

Le fonds S Tempo La Française a été investi tout au long de l'année 2018 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo La Française.

La performance de S Tempo La Française (B) en 2019 est de +9% pour la part B et de 9,69 % pour la part A, en léger retrait par rapport à son indice de référence, du fait de sa sous exposition aux actions au cours du dernier trimestre. En revanche, la poche obligataire surperforme l'indice JP Morgan Global gouvernement bond grâce notamment à sa diversification sur les actifs de rendement, crédit et dettes subordonnées ;

La performance de la poche actions est de 20.63% pour une exposition moyenne sur l'année de 40.64% ; La diversification géographique sur le marché des actions US apporte un effet sélection positif avec un poids moyen d'exposition de 5.91% sur la période. De même, la position sur le fonds monde Inflection Point Carbon impact global réalise une performance sur la durée de détention de 26.48% très légèrement au-dessus du marché européen. La poche actions européenne, dont le poids est de 32.3% en moyenne sur l'année n'a pas réussi à battre l'indice MSCI Europe DNR, pénalisée par des dossiers spécifiques tels que Ambu, Thyssen krupp, Norsk Hydro Asa Fnac ou Hugo Boss. Inversement, les positions sur ASML LVMH Airbus Crédit agricole ou Kering affichent des performances sur l'année très supérieures à l'indice.

Les positions sur les actions émergentes soldées au cours de 2018 n'ont pas été réinitiales dans le portefeuille en 2019.

En toute fin de période, le delta actions du fonds est remonté à 43.4%, et le fonds redevient légèrement sur pondéré aux actions versus indice (delta de 40%).

La poche obligataire S Tempo La Française réalise une performance de +7.28% contre +6.05% pour l'indice. Sur l'année, la sensibilité du fonds est restée stable autour de 1.85 en moyenne. Elle a été remontée en octobre pour atteindre un point haut de 2.27 avant d'être rabaissée à 2 en fin d'année. La partie investie en taux d'Etat a été majoritairement constituée de dettes périphériques européennes. La partie investie en dettes privées est constituée principalement de dettes financières qui ont surperformé la classe d'actif crédit haut rendement.

Au cours du dernier trimestre, une position sur le fonds La française floating rates a été intégrée dans le portefeuille, pour exploiter le potentiel de réduction des spreads de crédit sans augmentation de la sensibilité obligataire globale.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.oriass.fr
Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO LA FRANCAISE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître HUGO LA FRANCAISE est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Intégration du tableau au niveau des conditions de souscriptions/rachats.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour avec le règlement Benchmark.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification de l'article 3 du règlement.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	37 873 442,86	40 086 625,52
OPC maître	37 873 442,86	40 086 625,52
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	15 234,10	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 234,10	0,00
Comptes financiers	126 683,87	115 861,84
Liquidités	126 683,87	115 861,84
Total de l'actif	38 015 360,83	40 202 487,36

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	38 100 132,15	40 374 203,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	146 776,66	94 410,62
Résultat de l'exercice (a, b)	-324 604,56	-400 689,66
Total des capitaux propres	37 922 304,25	40 067 924,37
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	93 056,58	134 562,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	93 056,58	134 562,99
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	38 015 360,83	40 202 487,36

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	283,18	522,50
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	283,18	522,50
Résultat sur opérations financières (I - II)	-283,18	-522,50
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	360 093,77	410 206,31
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-360 376,95	-410 728,81
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	35 772,39	10 039,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-324 604,56	-400 689,66

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0010434910	1,4 % TTC maximum	Actif net
B	FR0011591015	1,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0010434910	2,25% TTC maximum de l'actif net
B	FR0011591015	2,25% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010434910 A

néant

Part FR0011591015 B

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC Assiette : Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré :

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties, de type établissement de crédit, autorisées par la société de gestion et domiciliées dans des pays membres de l'OCDE.

Ces contreparties ne disposent d'aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la gestion de l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

Ces opérations pourront être effectuées avec des sociétés liées au Groupe de la société de gestion.

Ces opérations peuvent donner lieu à la remise en garantie :

- d'espèces
- de titres émis par les pays membres OCDE
- de parts ou actions d'OPCVM/FIA monétaires

Le FCP ne recevra pas de titres en garantie dans le cadre de la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficaces de portefeuille.

Les garanties financières reçues en espèces peuvent être :

- placées en dépôt auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	40 067 924,37	38 022 670,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 045 675,59	11 411 542,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 866 516,81	-4 514 293,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	158 953,66	121 000,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 179,08	-26 804,09
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-765,00	-765,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 886 588,47	-4 534 697,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 560 525,10</i>	<i>-2 326 063,37</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 326 063,37</i>	<i>2 208 634,29</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-360 376,95	-410 728,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	37 922 304,25	40 067 924,37

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	126 683,87	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	126 683,87	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-324 604,56	-400 689,66
Total	-324 604,56	-400 689,66

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-120 694,64	-122 180,63
Total	-120 694,64	-122 180,63
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-203 909,92	-278 509,03
Total	-203 909,92	-278 509,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	146 776,66	94 410,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	146 776,66	94 410,62

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	79 565,06	44 169,33
Total	79 565,06	44 169,33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	67 211,60	50 241,29
Total	67 211,60	50 241,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI A	20 461 170,42	15 689,85689	1 304,10	0,00	0,00	0,00	145,78
	C2 PART CAPI B	16 561 777,11	14 412,291	1 149,14	0,00	0,00	0,00	122,01
30/12/2016	C1 PART CAPI A	20 692 987,93	15 569,70182	1 329,05	0,00	0,00	0,00	-9,77
	C2 PART CAPI B	16 015 830,96	13 757,751	1 164,13	0,00	0,00	0,00	-15,27
29/12/2017	C1 PART CAPI A	21 001 750,29	15 267,42468	1 375,59	0,00	0,00	0,00	-5,02
	C2 PART CAPI B	17 020 920,61	14 211,284	1 197,70	0,00	0,00	0,00	-11,45
31/12/2018	C1 PART CAPI A	18 786 597,66	15 237,66842	1 232,91	0,00	0,00	0,00	-5,11
	C2 PART CAPI B	21 281 326,71	19 944,819	1 067,01	0,00	0,00	0,00	-11,44
31/12/2019	C1 PART CAPI A	20 580 004,15	15 217,52242	1 352,39	0,00	0,00	0,00	-2,70
	C2 PART CAPI B	17 342 300,10	14 906,403	1 163,41	0,00	0,00	0,00	-9,17

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20,14600	-26 527,35
Solde net des Souscriptions / Rachats	-20,14600	-26 527,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	15 217,52242	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI B		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	911,02300	1 045 675,59
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 949,43900	-6 839 989,46
Solde net des Souscriptions / Rachats	-5 038,41600	-5 794 313,87
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 906,40300	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI B	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0010434910 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	120 620,82
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2019
FR0011591015 C2 PART CAPI B	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	239 472,95
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	SRD et règlements différés	15 234,10
Total des créances		15 234,10
Dettes	SRD et règlements différés	6 740,34
Dettes	Frais de gestion	86 316,24
Total des dettes		93 056,58
Total dettes et créances		-77 822,48

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	37 873 442,86	99,88
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	37 873 442,86	99,88
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	15 234,10	0,04
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-93 056,58	-0,25
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	126 683,87	0,33
DISPONIBILITES	126 683,87	0,33
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	37 922 304,25	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			37 873 442,86	99,87
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			37 873 442,86	99,87
TOTAL FRANCE			37 873 442,86	99,87
FR0012649713 HUGO LA FRANCAISE FCP 3DEC	EUR	35 783	37 873 442,86	99,87

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO GEFIP

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO GEFIP » a pour objectif de gestion d'assurer une revalorisation en euro constant, en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 200 points de base à celle du taux de l'inflation en France, avec un profil de volatilité de la valeur liquidative qui s'efforcera de rester, ex post, en deçà de la moitié de la volatilité de l'indice mondial des actions World MSCI exprimé en euros.

Indicateur de référence : Taux d'inflation en France mesuré par l'INSEE (tabac compris).

Stratégie d'investissement

Le compartiment nourricier « S TEMPO GEFIP » est un compartiment nourricier de l'OPCVM luxembourgeois « GEFIP INVEST PATRIMOINE » part « I » LU1269727175.

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO GEFIP » est investi en totalité et en permanence en parts « I » de l'OPCVM maître « GEFIP INVEST PATRIMOINE » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion. Afin de réaliser son objectif de gestion, le Compartiment sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales. L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M€ au moment de la souscription. L'exposition aux pays émergents sera limitée à 40% de l'actif net. Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par Gefip, le Compartiment pourra investir également jusqu'à 100% de son actif dans des obligations publiques et/ou privées, sans contrainte d'éligibilité en terme de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité. L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs « Haut rendement sera limitée à 30% de l'actif net.

Le Compartiment pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Afin de gérer ses liquidités, le Compartiment pourra également investir dans des instruments du marché monétaire dont notamment des titres de créances négociables ainsi que des prises en pension.

L'investissement en parts ou actions d'OPC et/ou de fonds d'investissement est limité à 10% de l'actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif du Compartiment

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo GEFIP (FR0011538834)

Le fonds S Tempo Gefip a été investi tout au long de l'année 2019 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Gefip Invest Patrimoine I.

N'adhérant pas au pessimisme ambiant de la fin d'année 2018, nous n'avions pas capitulé et choisi de résister aux vagues vendeuses en tenant fermement nos positions. Nous considérons que les valorisations de nombreux titres étaient par trop décotées. Nous bénéficions donc pleinement du rebond des marchés actions et obligataires au cours de ce trimestre.

Le virage amorcé par la FED et la BCE qui considèrent le niveau de leurs taux directeurs comme approprié favorise les stratégies de portage. La sélection de titres en portefeuille semble particulièrement bien adaptée à cet environnement de taux d'intérêt stabilisé, elle privilégie :

- sur la poche actions des valeurs de rendement offrant un dividende élevé et pérenne. Nous maintenons une exposition nette de l'ordre de 40% de l'actif et sommes confortés par les résultats rassurants publiés par certaines entreprises particulièrement chahutées l'an dernier telles que :
- sur la poche obligataire, des titres à fort rendement, à faible duration et bénéficiant, pour certains, d'une forte probabilité de rachat anticipé par leurs émetteurs. Au cours du trimestre, trois valeurs que nous détenions ont ainsi fait l'objet d'une opération de rachat la coco KBC 5,625%, les perpétuelles TELEFONICA 5% et La MONDIALE 7,625% en dollar.

En revanche, la banque SANTANDER n'a pas exercé son option sur l'obligation coco call mars 2019 acquise en janvier dans l'espoir de l'exercice de son option d'achat par l'émetteur en mars. Nous conservons ce titre qui offre 6% de rendement en attendant un call probable en juin.

Dans une optique de diversification, nous avons investi 5% de l'actif sur deux fonds obligataires émergents en renforçant l'exposition au Fonds IVO et en sélectionnant un fonds spécialisé chez UBP. Ces deux fonds sélectionnent des obligations d'entreprises émergentes de duration courtes et offrent des rendements respectifs de 7% et 6,3%. Ils permettent de s'exposer à la croissance structurelle des marchés émergents, d'autant qu'au cours du dernier trimestre 2018, la situation dans les économies émergentes s'est stabilisée.

2019 restera dans les annales comme un millésime exceptionnel. Nous pensons que la nouvelle décennie s'ouvre sur de belles perspectives pour les actions, en particulier celles de la zone euro. Les valorisations sont raisonnables et les perspectives de croissance non négligeables. C'est pourquoi l'allocation d'actifs du portefeuille surpondère les actions, avec une exposition qui représente 50% de l'actif, répartie entre trois grandes thématiques :

- Rendement avec des opérateurs Télécom (ORANGE, VERIZON, NTT), des assureurs (AXA, MUNICH RE), des foncières (UNIBAIL, KLEPIERRE, CAPITALAND) et des majors pétrolières (TOTAL, EXXON et SHELL). Cette poche offre un taux de dividende moyen de 5,5% ;
- Croissance avec des valeurs de luxe (LVMH, RICHEMONT), des technologiques (MICROSOFT, ALPHABET) et des laboratoires pharmaceutiques (NOVARTIS, SANOFI, MERCK) ;
- Cycliques bénéficiant de la reprise économique mondiale, semi-conducteurs (SAMSUNG, INTEL) et industrielles (MICHELIN, SIEMENS, HITACHI).

En revanche, sur le segment obligataire, les perspectives de rentabilité sont faibles. Nous restons à l'écart des obligations d'Etat et d'entreprises européennes qui servent des taux de rendement nuls ou négatifs. Nous privilégions des thématiques qui offrent encore un potentiel de valorisation ou qui constituent des protections de portefeuilles en cas de remontée de l'inflation.

Dans ce contexte S Tempo Gefip affiche une performance de +10.9% pour l'exercice 2019.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orient.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO GEFIP

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître GEFIP INVEST PATRIMOINE est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification du paragraphe sur la date et la périodicité de calcul de la valeur liquidative en cas de jour férié en France ou jour de fermeture de bourse.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	41 022 926,91	38 481 757,57
OPC maître	41 022 926,91	38 481 757,57
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	162 359,56	41 481,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	162 359,56	41 481,55
Comptes financiers	184 767,67	127 291,05
Liquidités	184 767,67	127 291,05
Total de l'actif	41 370 054,14	38 650 530,17

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	41 327 335,08	38 427 212,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	91 241,12	232 322,64
Résultat de l'exercice (a, b)	-173 074,50	-291 925,21
Total des capitaux propres	41 245 501,70	38 367 609,88
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	124 552,44	282 920,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	124 552,44	282 920,29
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	41 370 054,14	38 650 530,17

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	259,92	704,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	259,92	704,68
Résultat sur opérations financières (I - II)	-259,92	-704,68
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	176 407,56	298 547,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-176 667,48	-299 252,18
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	3 592,98	7 326,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-173 074,50	-291 925,21

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011538834	1,4 % TTC maximum.	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011538834	0,85% TTC maximum de l'actif net (Action I du maître). Les frais de gestion financière du fonds maître seront rétrocédés (tout ou partie) au fonds nourricier.

Commission de surperformance

Part FR0011538834 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC		100	
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	38 367 609,88	36 215 488,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 041 346,17	11 381 063,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 300 786,72	-4 702 468,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	96 302,91	237 705,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 390,67	-4 494,99
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-735,00	-750,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 221 822,61	-4 459 681,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 307 459,43	-914 363,18
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-914 363,18	3 545 318,44
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-176 667,48	-299 252,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	41 245 501,70	38 367 609,88

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	184 767,67	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	184 767,67	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-173 074,50	-291 925,21
Total	-173 074,50	-291 925,21

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-173 074,50	-291 925,21
Total	-173 074,50	-291 925,21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	91 241,12	232 322,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	91 241,12	232 322,64

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	91 241,12	232 322,64
Total	91 241,12	232 322,64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	29 821 933,71	25 791,264	1 156,28	0,00	0,00	0,00	-10,26
30/12/2016	C1 PART CAPI C	31 779 855,74	26 386,868	1 204,38	0,00	0,00	0,00	-7,92
29/12/2017	C1 PART CAPI C	36 215 488,76	28 808,086	1 257,13	0,00	0,00	0,00	-6,29
31/12/2018	C1 PART CAPI C	38 367 609,88	34 072,486	1 126,06	0,00	0,00	0,00	-1,74
31/12/2019	C1 PART CAPI C	41 245 501,70	33 028,681	1 248,78	0,00	0,00	0,00	-2,47

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	854,00500	1 041 346,17
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 897,81000	-2 300 786,72
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 043,80500	-1 259 440,55
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	33 028,68100	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011538834 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	444 518,98
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	268 111,42

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Frais de gestion r�troced�s	42 647,10
Cr�ances	Frais de gestion	105 630,60
Cr�ances	SRD et r�glements diff�r�s	14 081,86
Total des cr�ances		162 359,56
Dettes	SRD et r�glements diff�r�s	6 834,03
Dettes	Frais de gestion	117 718,41
Total des dettes		124 552,44
Total dettes et cr�ances		37 807,12

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	41 022 926,91	99,46
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	41 022 926,91	99,46
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	162 359,56	0,39
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-124 552,44	-0,30
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	184 767,67	0,45
DISPONIBILITES	184 767,67	0,45
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	41 245 501,70	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			41 022 926,91	99,46
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			41 022 926,91	99,46
TOTAL LUXEMBOURG			41 022 926,91	99,46
LU1269727175 GEFIP INVEST PATRIM.ACT.I 3DEC	EUR	3 087	41 022 926,91	99,46

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO CARMIGNAC

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO CARMIGNAC » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 », diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir la recherche d'une performance positive sur une base annuelle en respectant un profil de risque comparable à son indicateur de référence composé de 50% de l'indice MSCI AC World NR (USD) converti en euro + 50% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice composite : 50% MSCI AC WORLD NR (USD) + 50% Citigroup WGBI All Maturities Eur. Les indices sont retenus en cours de clôture, exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

Le compartiment nourricier « S TEMPO CARMIGNAC » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO CARMIGNAC » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 » (code FR0010149203) et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le fonds est investi à hauteur de 50% à 100% en OPC principalement sélectionnés dans la gamme Carmignac Gestion ou à défaut en OPC externes. Il pourra être régulièrement investi en OPC spécialisés sur les marchés émergents.

Les principaux moteurs de performance sont :

- Les actions : Le fonds pourra être exposé au maximum à 50% de l'actif net en OPC actions ou en actions sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux et dans ce dernier cas, pour une part importante sur les pays émergents (jusqu'à 100 % du portefeuille actions).

- Les produits de taux : L'actif net du fonds est investi de 50% à 100%, principalement à travers d'OPC, en titres de créance négociables (à court et moyen terme), en instruments du marché monétaire, et en obligations à taux fixe ou variable, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro et/ou des marchés internationaux, d'émetteurs privés ou publics. L'investissement dans les titres de créances et instruments du marché monétaire des marchés émergents peut aller jusqu'à 100% du portefeuille titres de créances et instruments du marché monétaire.

- Les devises : Le fonds peut, au travers d'instruments dérivés, s'exposer, se couvrir ou mettre en œuvre des stratégies de valeur relative sur les devises.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.

- Les produits dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices) : devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10% de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (dont de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs sous-jacents. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau de levier, défini comme la somme des nominaux bruts de dérivés calculée sans effet de compensation ni couverture, couplé à la limite de VaR du fonds.

- La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins « Investment Grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation.
- Le fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 10% de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo Carmignac (FR0011538784)

En 2019, S Tempo Carmignac (Part A EUR Acc - FR0010149203) enregistre une performance de 6,07 %. Ce fonds a été investi tout au long de l'année à un niveau proche de 100% dans le fonds maître Carmignac Profil Réactif 50.

L'environnement économique de cette année a continué d'être caractérisé par un ralentissement mondial, notamment sous l'impulsion du secteur manufacturier. Toutefois, les craintes d'une récession aux États-Unis ont amené la Réserve fédérale à faire marche arrière sur le resserrement monétaire, ce qui a alimenté la hausse des marchés actions et obligataires en début d'année. Cette dynamique a été accentuée tout au long de la période, les autres grandes banques centrales adoptant une position similaire et les incertitudes économiques s'estompant partiellement (Brexit, accord commercial entre les États-Unis et la Chine).

Notre allocation d'actifs est le résultat de notre vue macro-économique alliée à un outil quantitatif afin de déterminer le bon équilibre entre le risque lié à chaque investissement et la rentabilité attendue. Sur l'année, notre allocation dans les Fonds actions a soutenu la performance. Notre allocation dans les Fonds sous-jacents de la gamme obligataire a également enregistré une contribution positive. En revanche, la contribution des Fonds obligataires est restée neutre en 2019.

Fonds sous-jacents

Carmignac Profil Réactif 50 a bénéficié des performances positives de la plupart des Fonds, toutes gammes confondues.

Ainsi, notre gestion actions (poids moyen sur l'année : 27%) a significativement porté la performance. L'exposition la plus bénéfique fut celle liée à Carmignac Portfolio Grande Europe Carmignac qui a enregistré une hausse solide et constante sur l'année 2019. Carmignac Portfolio Emerging Discovery, du fait de son exposition asiatique (Taïwan et Chine notamment) et Carmignac Euro-Entrepreneur à travers le secteur de la consommation, ont également contribué à cette hausse.

De même, notre gestion obligataire (poids moyen sur l'année : 54%) affiche une contribution positive notamment grâce à la performance de Carmignac Portfolio Unconstrained Global Bond. Le fonds doit cette performance en particulier à sa bonne gestion des obligations grecques et italiennes.

Néanmoins, notre gestion mixte (poids moyen sur l'année : 19%) a enregistré une contribution neutre. Ainsi les pertes subies par Carmignac Portfolio Long-Short Global et Carmignac Portfolio Long-Short Europe sont compensées par les profits générés par le fonds Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orient.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO CARMIGNAC

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT.

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification du paragraphe sur la date et la périodicité de calcul de la valeur liquidative en cas de jour férié en France ou jour de fermeture de bourse

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification du paragraphe sur les modalités de souscriptions/rachats en cas de jour férié en France ou jour de fermeture de bourse

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Possibilité pour le fonds maître d'investir en obligations callables et puttables dans la limite de l'actif net.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe sur les instruments dérivés

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	39 048 425,73	38 425 793,27
OPC maître	39 048 425,73	38 425 793,27
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	165 510,80	141 427,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	165 510,80	141 427,13
Comptes financiers	148 774,06	13 699,51
Liquidités	148 774,06	13 699,51
Total de l'actif	39 362 710,59	38 580 919,91

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	38 988 681,14	37 963 494,62
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	120 266,22	284 035,16
Résultat de l'exercice (a, b)	139 599,54	120 814,51
Total des capitaux propres	39 248 546,90	38 368 344,29
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	114 163,69	212 575,62
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	114 163,69	212 575,62
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	39 362 710,59	38 580 919,91

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	174,05	707,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	174,05	707,35
Résultat sur opérations financières (I - II)	-174,05	-707,35
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-141 974,89	-125 379,15
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	141 800,84	124 671,80
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 201,30	-3 857,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	139 599,54	120 814,51

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011538784	1,4 % TTC maximum.	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011538784	3,50% TTC maximum de l'actif net. Les frais de gestion financière du fonds maitre seront rétrocédés (tout ou partie) au fonds nourricier.

Commission de surperformance

Part FR0011538784 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC		100	
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire l'exposition du FCP au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition / cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% des actifs nets du FCP lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (collatéral) reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondiale ;
- elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- elles respecteront à tout moment conformément à la réglementation en vigueur les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs (de notation minimum AA-), de faible corrélation avec la contrepartie et diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net.

- les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat et les bons du trésor reçus en garantie financière feront l'objet d'une décote. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	38 368 344,29	40 127 475,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 043 944,51	5 415 119,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 441 383,90	-5 421 953,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	122 701,60	287 347,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-750,00	-780,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 013 889,56	-2 163 535,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 393 247,55	1 379 357,99
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 379 357,99	3 542 893,96
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	141 800,84	124 671,80
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	39 248 546,90	38 368 344,29

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	148 774,06	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	148 774,06	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	139 599,54	120 814,51
Total	139 599,54	120 814,51

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	139 599,54	120 814,51
Total	139 599,54	120 814,51
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	120 266,22	284 035,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	120 266,22	284 035,16

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	120 266,22	284 035,16
Total	120 266,22	284 035,16
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	30 274 350,49	29 301,065	1 033,22	0,00	0,00	0,00	21,13
30/12/2016	C1 PART CAPI C	32 157 663,91	28 793,053	1 116,85	0,00	0,00	0,00	2,95
29/12/2017	C1 PART CAPI C	40 127 475,46	34 442,580	1 165,05	0,00	0,00	0,00	10,02
31/12/2018	C1 PART CAPI C	38 368 344,29	34 386,793	1 115,79	0,00	0,00	0,00	11,77
31/12/2019	C1 PART CAPI C	39 248 546,90	33 161,940	1 183,54	0,00	0,00	0,00	7,83

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	903,71800	1 043 944,51
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 128,57100	-2 441 383,90
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 224,85300	-1 397 439,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	33 161,94000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011538784 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	423 627,79
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	565 602,68

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Frais de gestion rétrocédés	151 114,99
Créances	SRD et règlements différés	14 395,81
Total des créances		165 510,80
Dettes	SRD et règlements différés	3 018,27
Dettes	Frais de gestion	111 145,42
Total des dettes		114 163,69
Total dettes et créances		51 347,11

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	39 048 425,73	99,49
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	39 048 425,73	99,49
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	165 510,80	0,42
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-114 163,69	-0,29
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	148 774,06	0,38
DISPONIBILITES	148 774,06	0,38
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	39 248 546,90	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			39 048 425,73	99,49
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			39 048 425,73	99,49
TOTAL FRANCE			39 048 425,73	99,49
FR0010149203 CARMIG.PR.REA.50 A EUR ACC 3D	EUR	206 901	39 048 425,73	99,49

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO FIDELITY

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO FIDELITY » a un objectif de gestion similaire à celui du compartiment maître « HUGO FIDELITY » (compartiment de « FIDELITY SICAV »), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir vise à dégager une croissance modérée du capital à long terme. Le Compartiment vise à offrir aux investisseurs une gestion discrétionnaire par une sélection d'investissements largement diversifiés par le biais d'une sélection d'OPC investis sur les marchés actions, obligations, monétaire et matière premières arbitrants entre les principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire et matière première) en fonction des anticipations du gérant. L'OPC pourra également investir dans des ETF, des dérivés ou des OPC ne faisant pas l'objet de classification. Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence car aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du compartiment.

Stratégie d'investissement

Le compartiment nourricier « S TEMPO FIDELITY » est un compartiment nourricier du compartiment « HUGO FIDELITY » (FR0012686350).

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO FIDELITY » est investi en totalité et en permanence en parts du compartiment maître « HUGO FIDELITY » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du compartiment maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement du compartiment maître :

La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs.

Le Compartiment est exposé de 0 à 55% de l'actif net en actions et matières premières (dont 15% maximum en matières premières) et 45% à 100% de l'actif net en obligations et monétaires ou OPC ne faisant pas l'objet de classification via principalement l'investissement dans des OPC de la gamme Fidelity International. Les OPC « actions » ou « matières premières » (de 0 à 55% de l'actif net), susceptibles d'être sélectionnés par le Compartiment, sont eux-mêmes investis en titres de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation. Au sein de la catégorie actions, l'exposition aux actions des sociétés de petites capitalisations sera au maximum de 30% et l'exposition aux matières premières ne dépassera pas 15% de l'actif net. Les OPC « monétaires et obligataires » et les OPC ne faisant pas l'objet de classification (de 45% à 100% de l'actif net), susceptibles d'être sélectionnés par le Compartiment, sont eux-mêmes investis en titres d'état ou en titres du secteur privé. Au sein de cette catégorie, l'exposition aux OPC ne faisant pas l'objet de classification sera au maximum de 20% de l'actif net dans le cadre de la mise en place d'une stratégie en performance absolue.

Le Compartiment pourra également investir dans la limite de 10% de son actif net dans l'ensemble des classes d'actifs suivants cumulés : OPC investis dans des obligations « High Yield » (à l'intérieur de l'exposition au marché taux limitée de 45% à 100% de l'actif net) qui sont des titres classés « spéculatifs » ; OPC investis dans des actions émergentes (à l'intérieur de l'exposition au marché actions limitée à 55% de l'actif net). Le Compartiment peut investir dans des instruments financiers à terme simples, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche active de surexposition.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo Fidelity (FR0011538800)

L'année 2019 n'a pas été de tout repos au niveau macroéconomique et géopolitique. La négociation de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le conflit commercial sino-américain ainsi que les tensions au Moyen-Orient ont marqué les esprits. Face à un ralentissement de la croissance, une absence d'inflation et des indicateurs de confiance en berne, l'assouplissement de la politique monétaire de la part de la BCE et de la FED a toutefois permis de rassurer les esprits. Une banque centrale américaine plus accommodante sera également bénéfique pour les marchés émergents, qui ayant été forcés de suivre le mouvement de hausse des taux en 2018, ont à nouveau pu baisser leurs taux directeurs. Les investisseurs s'attendant à un stimulus chinois de la même ampleur que dans les années 2015-2016 sont toutefois restés sur leur faim.

Les marchés obligataires quant à eux, ont connu une période accommodante avec des performances positives, caractérisées par un changement de régime de la politique monétaire en vu des inquiétudes croissantes portant sur la santé de l'économie globale. Les banques centrales adoptent une politique monétaire plus prudente face à des données économiques médiocres. L'incertitude quant aux négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine ainsi que celle liée à la baisse des prix du pétrole, persiste. Les taux des obligations d'État américaines à 10 ans ont chuté sous la barre des 2% pour la première fois depuis décembre 2016. Mouvement similaire en Europe continentale où les rendements des obligations d'État à 10 ans ont baissé à des niveaux records en Allemagne et en France. Les inquiétudes liées au Brexit ont également poussé les obligations d'État britanniques au niveau le plus bas jamais enregistré depuis octobre 2006. Enfin sur les marchés du crédit, les obligations d'entreprises ainsi que les obligations à haut rendement ont toutes deux enregistré de solides performances sur la période. Les obligations des marchés émergents quant à elles, ont aussi bénéficié de la baisse des taux des banques centrales locales.

Les marchés actions, à l'inverse de l'année 2018, ont performé de façon excellente sur 2019. La performance était de nouveau au rendez-vous pour les actions américaines, principalement grâce au secteur de la technologie. Des performances positives ont également été enregistré au cours de la période pour les actions européennes, asiatiques et celles issues des marchés émergents. Enfin, sur cette même période, la croissance des bénéfices ainsi que les fondamentaux des marchés actions ont été tributaires de la confiance des investisseurs et des politiques monétaires des banques centrales. La hausse du dollar américain sur la période a également eu un impact marqué pour les investisseurs européens.

Finalement, le fonds S Tempo Fidelity a connu une performance de 9.5% en euro sur l'année 2019. Le fonds S Tempo Fidelity est nourricier du fonds maître Hugo Fidelity et à ce titre, il a été investi à niveau proche de 100% dans ce fonds maître, tout au long de l'exercice sous revue.

Ainsi, toutes les classes d'actifs en sous-jacent ont aussi performé de façon positive sur la période. Les actions européennes ainsi que l'exposition sur les obligations asiatiques à haut rendement ont quant à elles, permis de générer une forte performance au sein du fonds. La partie exposée aux stratégies diversifiantes a aussi enregistré des performances positives dans l'absolu mais celle-ci rencontre toutefois un certain mal à rattraper les performances exceptionnelles des actions et obligations de cette même période. L'exposition du fonds sur l'or a également été source de performance au cours de l'année. Sur cette même période, le gérant a réduit l'exposition en actions européennes au profit des actions asiatiques. Celui-ci a également réduit l'exposition en obligations européennes suite à leurs excellentes performances au cours de l'année et a augmenté en contrepartie l'exposition en actifs diversifiants.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orient.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO FIDELITY

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître HUGO FIDELITY est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT.

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Intégration du tableau au niveau des conditions de souscriptions/rachats.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour avec le règlement Benchmark.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification de l'article 3 du règlement.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	38 408 300,34	35 281 964,43
OPC maître	38 408 300,34	35 281 964,43
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	16 797,78	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 797,78	0,00
Comptes financiers	134 465,22	309 899,69
Liquidités	134 465,22	309 899,69
Total de l'actif	38 559 563,34	35 591 864,12

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	38 764 063,74	35 595 650,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	94 097,23	95 285,15
Résultat de l'exercice (a, b)	-410 102,54	-405 407,55
Total des capitaux propres	38 448 058,43	35 285 527,91
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	111 504,91	306 336,21
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	111 504,91	306 336,21
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	38 559 563,34	35 591 864,12

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	240,39	541,41
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	240,39	541,41
Résultat sur opérations financières (I - II)	-240,39	-541,41
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	414 157,31	337 853,49
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-414 397,70	-338 394,90
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 295,16	-67 012,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-410 102,54	-405 407,55

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011538800	1,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011538800	1,10% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011538800 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC		100	
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	35 285 527,91	29 807 547,10
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 614 311,70	8 758 240,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 826 090,59	-1 793 989,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	95 591,35	76 543,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-18,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-750,00	-780,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 693 865,76	-1 223 620,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 807 873,09</i>	<i>114 007,33</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>114 007,33</i>	<i>1 337 627,63</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-414 397,70	-338 394,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	38 448 058,43	35 285 527,91

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	134 465,22	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	134 465,22	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-410 102,54	-405 407,55
Total	-410 102,54	-405 407,55

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-410 102,54	-405 407,55
Total	-410 102,54	-405 407,55
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	94 097,23	95 285,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	94 097,23	95 285,15

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	94 097,23	95 285,15
Total	94 097,23	95 285,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	23 813 470,16	23 096,390	1 031,05	0,00	0,00	0,00	36,71
30/12/2016	C1 PART CAPI C	27 736 366,72	26 051,040	1 064,69	0,00	0,00	0,00	-12,48
29/12/2017	C1 PART CAPI C	29 807 547,10	27 624,255	1 079,04	0,00	0,00	0,00	-9,48
31/12/2018	C1 PART CAPI C	35 285 527,91	34 198,884	1 031,77	0,00	0,00	0,00	-9,06
31/12/2019	C1 PART CAPI C	38 448 058,43	34 018,783	1 130,20	0,00	0,00	0,00	-9,28

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 476,81800	1 614 311,70
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 656,91900	-1 826 090,59
Solde net des Souscriptions / Rachats	-180,10100	-211 778,89
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	34 018,78300	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r��troced��es	0,00
Montant des commissions de souscription r��troced��es	0,00
Montant des commissions de rachat r��troced��es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011538800 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	414 157,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	SRD et règlements différés	16 797,78
Total des créances		16 797,78
Dettes	SRD et règlements différés	2 255,40
Dettes	Frais de gestion	109 249,51
Total des dettes		111 504,91
Total dettes et créances		-94 707,13

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	38 408 300,34	99,90
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	38 408 300,34	99,90
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	16 797,78	0,04
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-111 504,91	-0,29
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	134 465,22	0,35
DISPONIBILITES	134 465,22	0,35
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	38 448 058,43	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			38 408 300,34	99,90
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			38 408 300,34	99,90
TOTAL FRANCE			38 408 300,34	99,90
FR0012686350 HUGO FIDELITY SI.2DEC	EUR	343 514	38 408 300,34	99,90

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SAGIS DYNAMIQUE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 40% MSCI WORLD + 40% MSCI EUROPE Ex UK + 20% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandée.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI WORLD et le MSCI EUROPE Ex UK et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM ou de FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indice de référence.

Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de SAGIS Asset Management, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manœuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et FIA spécialisés.

La zone géographique majeure est l'OCDE.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 100% aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés d'actions des pays de l'OCDE,

- de 0% à 20% aux marchés des actions de pays émergents.

- de 0% à 20% aux marchés d'actions de petite capitalisation.

- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés, dont :

- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente, ou non notés.

- de 0% à 10% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.

- De 0% à 10% en obligations convertibles.

- De 0% à 50% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le compartiment peut être investi :

- au-delà de 50% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droits français ou européens, ou, dans la limite de 30% de l'actif, de FIA français ou d'OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R 214-13 du COMOFI.

Il n'intervient pas sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels.

Le fonds pourra intervenir sur des titres intégrant des dérivés (obligations convertibles) en direct à titre de couverture et/ou d'exposition au risque actions et au risque de taux et à titre de couverture uniquement au risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

SAGIS DYNAMIQUE (FR0011010057)

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2019

Une année 2019 exceptionnelle qui efface largement la déception de 2018.

Les principales bourses mondiales ont progressé en 2019 souvent au-delà de 20%, voire 30% pour certains secteurs porteurs comme la technologie aux Etats-Unis. Quel stratège ou prévisionniste, début 2019, aurait pu prédire de telles performances ? Dans le meilleur des cas, les plus optimistes prévoyaient l'arrêt de la chute et une très légère reprise des marchés. La preuve, une fois de plus, que cet exercice convenu de prévisions de début d'année est impossible à réaliser, et qu'il faut rester humble face à ces marchés qui sont le réceptacle d'un nombre incalculable d'informations à digérer. Peut-être un jour, l'intelligence artificielle pourra aider les stratèges à réaliser des prévisions plus fiables ? En tout cas, fin 2018, on nous annonçait la fin des politiques accommodantes des banques centrales, un ralentissement économique généralisé, et une guerre commerciale aux effets destructeurs. C'était sans compter sur la Banque Centrale Américaine, la FED, qui, sur la pression de Trump, a stoppé sa politique de remontée des taux. Quant à la BCE, elle a maintenu son biais ultra accommodant en poussant les taux d'intérêts en territoire de plus en plus négatifs. Enfin, les tweets incendiaires de Trump ont fait place à une raison de façade, le Président ayant besoin de marchés bien orientés pour envisager sa réélection.

Tous ces éléments ont logiquement favorisé les marchés d'actions, seule classe d'actifs offrant des perspectives de rendement attractives. Cela dit, cette hausse s'est faite un peu à reculons car les flux ont encore favorisé les produits de taux au détriment des actions. Toutefois, en prenant un peu de recul, il convient de relativiser 2019, qui finalement a surtout corrigé l'excès de pessimisme de 2018 et si l'on prend en compte ces deux dernières années, on s'aperçoit que les performances reviennent sur des niveaux assez raisonnables compris entre 4 et 7% en rythme annuel.

Pas de récession en vue pour 2020

Depuis de nombreux mois, les investisseurs se demandent si le cycle économique ne touche pas à sa fin, surtout aux Etats-Unis où il bat des records de longévité. Fin 2018, les marchés ont baissé sur des perspectives macro-économiques moroses et sur une erreur de politique monétaire de la FED qui a remonté ses taux trop rapidement, erreur rapidement corrigée début 2019. Par la suite, le secteur manufacturier a donné de réels signes de faiblesses provoquant de forts ralentissements en Chine et en Allemagne, deux pays dont l'économie est toujours très dépendante du facteur industriel. Aujourd'hui et plus précisément depuis septembre dernier, les principaux indicateurs avancés de ces deux pays affichent un léger mieux conjoncturel laissant penser que le trou d'air manufacturier est derrière nous. Par ailleurs, le secteur des services reste dynamique et la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis n'a jamais franchement décliné. Plus personne du coup n'envisage de ralentissement économique et encore moins de récession pour 2020.

Les marchés actions offrent encore de meilleures perspectives que les supports obligataires mais requièrent quelques précautions.

Compte-tenu de ce qui vient d'être évoqué sur le plan macro-économique, il convient de rappeler que les belles performances enregistrées en 2019 révèlent des disparités importantes entre les sociétés manufacturières comme l'automobile ou les valeurs de luxe, par exemple. Les indices ont donc connu des progressions quelquefois spectaculaires, mais avec des dislocations entre les valeurs de croissance

et les secteurs décotés (secteurs dit « Value »). On peut donc se demander si cet écart de valorisation peut perdurer en 2020 ou si les marchés vont continuer à s'apprécier sans une partie de la cote. Une chose est sûre, les valorisations pourraient être davantage considérées par les investisseurs, et de ce point de vue, toutes les zones géographiques ne sont pas logées à la même enseigne. Incontestablement, ce sont les marchés américains qui ont le plus progressé en 2019 (et même au cours des années précédentes) et ce sont donc logiquement les valeurs de cette zone géographique qui sont les plus chères. En revanche, en Europe, beaucoup de secteurs en dehors de celui du luxe ont accumulé du retard tout comme dans les pays émergents. Bien sûr, ces écarts ne pourront être comblés que par un retour des investisseurs, c'est la raison pour laquelle il conviendra de suivre les flux qui pour l'instant ont fait défaut. Une autre condition pour que le marché se rééquilibre, sera la poursuite d'un mouvement de légère hausse des taux longs qui pourraient logiquement intervenir si la conjoncture continue de s'améliorer.

Politique de gestion

En début d'exercice, la politique de gestion de Sagis Dynamique a consisté à maintenir l'exposition sur les actions à un niveau de l'ordre de 90% afin de bénéficier du mouvement de reprise du marché après le quatrième trimestre 2018 qui avait été très pénalisant. La première opération de prise de bénéfice a été réalisée sur le fonds Auris Evolution Europe dont la performance a été décevante suite à plusieurs erreurs de stock picking.

Par la suite, nous avons poursuivi notre politique de prise de bénéfice suite à un début d'année exceptionnel sur les marchés d'actions qui ont effacé une bonne partie de la chute de 2018. En avril, nous avons cédé le fonds Moneta Long short qui avait enregistré une baisse trop significative selon nous pour un fonds dont un des objectifs est de protéger ses porteurs dans les phases de baisse. A la fin du même mois nous avons également réduit le poids des fonds d'actions européennes Sycomore et Oddo, ce qui a permis de réduire le taux d'investissement du fonds autour de 80% après 4 mois de hausse des marchés sans discontinuité.

Au mois de juin, nous avons opéré quelques aménagements notamment en cédant le fonds Preval World Winners pour renforcer la ligne en ETF MSCI World Min Vol. Cette ligne permet de rester investi sur les marchés d'actions mondiaux tout en proposant une bonne résistance en cas de baisse grâce à une surpondération permanente sur les titres à faible volatilité.

En toute fin d'exercice, c'est à dit au mois de décembre, nous avons choisi de réaugmenter le taux d'exposition du fonds en actions de 80 à 90% suite à deux événements qui nous sont apparus comme majeurs sur les majeurs :

- La signature d'un accord entre les Etats-Unis et la Chine sur le commerce
- La fin de la détérioration des statistiques conjoncturelles notamment dans le secteur manufacturier.

Nous avons alors investi sur plusieurs supports, en premier lieu sur un ETF MSCI World Hedgé pour s'exposer au marchés d'actions internationales en effaçant le risque de change et notamment le risque dollar. Nous avons également investi sur le fonds Fidelity Worl Global dividend afin de privilégier des valeurs défensives à forts dividendes.

Au total, la performance de Sagis Dynamique s'est établie à 20.2% sur l'année 2019, au-dessus de la moyenne de la catégorie Morningstar (Eur Aggressive Allocation- Global) dont la progression a été de +18.7%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.oriass.fr
Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

SAGIS DYNAMIQUE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Intégration du tableau au niveau des conditions de souscriptions/rachats.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour avec le règlement Benchmark.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification de l'article 3 du règlement.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	66 485 894,01	53 547 013,78
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	66 485 894,01	53 547 013,78
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	66 485 894,01	53 547 013,78
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	48 586,96	70 955,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	48 586,96	70 955,97
Comptes financiers	1 085 989,62	313 320,23
Liquidités	1 085 989,62	313 320,23
Total de l'actif	67 620 470,59	53 931 289,98

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	67 003 732,16	54 437 554,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 190 880,69	60 618,52
Résultat de l'exercice (a, b)	-873 104,27	-754 603,85
Total des capitaux propres	67 321 508,58	53 743 568,78
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	298 962,01	187 721,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	298 962,01	187 721,20
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	67 620 470,59	53 931 289,98

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 010,97	3 897,88
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	2 010,97	3 897,88
Résultat sur opérations financières (I - II)	-2 010,97	-3 897,88
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	840 338,74	661 694,64
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-842 349,71	-665 592,52
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-30 754,56	-89 011,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-873 104,27	-754 603,85

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011538842	1,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011538842	1,50 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011538842 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations warrants Forfait Max 55€ HT=TTC		100	
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€ HT = TTC			
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	53 743 568,78	51 363 965,57
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 711 571,01	11 573 564,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 022 038,59	-2 160 383,83
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 972 348,87	417 536,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-807 575,92	-388 479,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-2 943,95	-3 992,92
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 568 928,09	-6 393 049,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>10 706 024,43</i>	<i>137 096,34</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>137 096,34</i>	<i>6 530 145,88</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-842 349,71	-665 592,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	67 321 508,58	53 743 568,78

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 085 989,62	1,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 085 989,62	1,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-873 104,27	-754 603,85
Total	-873 104,27	-754 603,85

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-873 104,27	-754 603,85
Total	-873 104,27	-754 603,85
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 190 880,69	60 618,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 190 880,69	60 618,52

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 190 880,69	60 618,52
Total	1 190 880,69	60 618,52
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	35 935 414,89	28 105,658	1 278,58	0,00	0,00	0,00	132,80
30/12/2016	C1 PART CAPI C	36 776 865,70	28 184,177	1 304,88	0,00	0,00	0,00	-2,11
29/12/2017	C1 PART CAPI C	51 363 965,57	35 701,408	1 438,71	0,00	0,00	0,00	49,95
31/12/2018	C1 PART CAPI C	53 743 568,78	42 691,866	1 258,87	0,00	0,00	0,00	-16,25
31/12/2019	C1 PART CAPI C	67 321 508,58	44 493,418	1 513,07	0,00	0,00	0,00	7,14

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 214,67600	4 711 571,01
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 413,12400	-2 022 038,59
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 801,55200	2 689 532,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	44 493,41800	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011538842 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	862 325,47
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	21 986,73

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Frais de gestion rétrocédés	48 586,96
Total des créances		48 586,96
Dettes	SRD et règlements différés	62 369,38
Dettes	Frais de gestion	236 592,63
Total des dettes		298 962,01
Total dettes et créances		-250 375,05

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	66 485 894,01	98,76
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	66 485 894,01	98,76
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	48 586,96	0,07
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-298 962,01	-0,44
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 085 989,62	1,61
DISPONIBILITES	1 085 989,62	1,61
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	67 321 508,58	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			66 485 894,01	98,76
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			66 485 894,01	98,76
TOTAL FRANCE			25 960 953,05	38,56
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	22,043	4 189 700,67	6,22
FR0000989899 ODDO BHF AVENIR CR EUR FCP3DEC	EUR	797,267	3 271 202,45	4,86
FR0010111724 SYCOMORE FRANCECAP I FCP 5DEC	EUR	5 354,44417	3 160 407,13	4,69
FR0010298596 MONETA MULTI CAPS C FCP 4DEC	EUR	20 337,99	5 957 607,41	8,85
FR0011007251 COMGEST MONDE I SI.4DEC	EUR	2 565,6055	6 336 968,62	9,42
FR0011631043 VARENNE VALEUR I FCP 3DEC	EUR	2 221,59	3 045 066,77	4,52
TOTAL ROYAUME UNI			6 056 072,92	9,00
GB00B3NSX137 BAR.EUROP.SEL.TRUS.EUR 2DEC.C.	EUR	113 028,61	6 056 072,92	9,00
TOTAL IRLANDE			12 261 224,76	18,21
IE00B441G979 MSCI WRLD EUR HDG UCITS ETF AC	EUR	106 868	6 070 636,74	9,02
IE00B8FHGS14 ISHS EDG MSCI WRLD MIN VLT ETF	EUR	131 883	6 190 588,02	9,19
TOTAL LUXEMBOURG			22 207 643,28	32,99
LU0386875149 PICT.GLOB.MEGATR.SEL.I EUR 5DC	EUR	21 233,20564	6 392 681,22	9,50
LU1322386266 FID WORLD IC EUR C.	EUR	455 292	6 437 828,88	9,56
LU1331972494 ELEVA AB R EUR IC EUR C.	EUR	3 117	3 378 640,98	5,02
LU1731833056 FID GL DIV YC EUR C.	EUR	474 940	5 998 492,20	8,91

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO M&G

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO M&G » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « M&G(Lux) DYNAMIC ALLOCATION FUND » (Action A: LU1582988058), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir dégager un rendement total positif (la combinaison de la croissance du revenu et du capital) de 5 à 10 % par an sur toute période de trois ans, par le biais d'investissements dans une gamme d'actifs mondiaux.

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

L'OPCVM maître « M&G(Lux) DYNAMIC ALLOCATION FUND » est un compartiment de la SICAV « M&G (Lux) Investment Funds 1 ». Cette SICAV est une société d'investissement constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg en tant que société d'investissement à capital variable, est régie par la Partie 1 de la loi sur les OPC et dispose du statut d'OPCVM.

Le compartiment nourricier « S TEMPO M&G » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « M&G (Lux) DYNAMIC ALLOCATION FUND » (Action A LU1582988058).

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « S TEMPO M&G » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « M&G(Lux) DYNAMIC ALLOCATION FUND » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Fonds adopte une approche d'investissement hautement flexible et à la liberté d'investir dans différents types d'actifs émis n'importe où dans le monde et libellés dans n'importe quelle devise. Le Fonds utilisera généralement des instruments dérivés afin d'être exposé à ces actifs. Le Fonds pourra aussi faire usage des instruments dérivés pour prendre des positions courtes (détenir des instruments dérivés dans le but d'obtenir un rendement positif lorsque la valeur des actifs auxquels ils sont liés diminue) et être exposé aux investissements excédant sa Valeur nette d'inventaire en vue d'accroître son potentiel de rendement sur des marchés haussiers comme baissiers. Le Fonds peut investir dans les actions « A » chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Exchange.

Le Fonds pourra aussi investir directement dans ces actifs, ou indirectement par le biais d'autres organismes de placement collectif. Le Fonds peut aussi investir dans des devises, liquidités, quasi-liquidités, dépôts et bons de souscription. Le Gestionnaire des Investissements cherchera généralement à conserver plus de 30 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds investie dans des actifs libellés en euros (ou dans d'autres devises couvertes en euros). En outre, le Gestionnaire des Investissements cherchera à conserver un minimum de 60 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds investie dans une combinaison d'actifs libellés en dollars américains, livres sterling et euros (il peut s'agir de positions directes ou couvertes). Le Fonds investira normalement dans les fourchettes d'allocation nette suivantes : 0 à 80 % en titres à revenu fixe, 20 à 60 % en actions et 0 à 20 % dans « d'autres » actifs. Les instruments à revenu fixe dans lesquels le Fonds peut investir comprennent :

- (a) des instruments dérivés dont la valeur provient d'obligations, de taux d'intérêt ou de risque de crédit ;
- (b) des obligations émises ou garanties par des sociétés, des gouvernements, des collectivités territoriales, des agences gouvernementales ou certains organismes publics internationaux ;
- (c) des obligations d'émetteurs situés dans des marchés émergents ;
- (d) des obligations qui sont cotées investment grade par une agence de notation reconnue ;
- (e) des obligations non notées et des obligations dont la notation est inférieure à investment grade, sous réserve de ne pas dépasser 60 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds ; et

(f) des Titres adossés à des actifs, sous réserve de ne pas dépasser 20 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds.

Les actions dans lesquelles le Fonds peut investir peuvent comprendre (a) des instruments dérivés dont la valeur provient d'actions de sociétés et (b) directement des actions de sociétés. D'autres actifs, à cette fin, incluent des Obligations convertibles et des Titres de créance convertibles conditionnels.

Les Titres de créance convertibles conditionnels ne doivent pas dépasser 5 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds. Figurent également dans les autres actifs, principalement afin de fournir une source de rendement au Fonds relativement non corrélée, des actions dans des fonds d'investissement immobilier fermés ou des investissements dans des sociétés actives dans le secteur de l'immobilier et/ou des infrastructures.

Des instruments dérivés pourront être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds, à des fins de couverture et à des fins de gestion efficace du portefeuille. Les instruments dérivés dans lesquels le Fonds peut investir afin d'atteindre ses objectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les Contrats au comptant et à terme, les Contrats à terme négociés en Bourse, les Swaps, les Swaps de défaut de crédit, les Options et les Swaps sur rendement total.

Le Gestionnaire des Investissements a adopté une approche top-down très flexible de la répartition du capital entre les différents types d'actifs en réponse à l'évolution des conditions économiques et des valeurs des actifs. Cette approche combine une recherche approfondie pour déterminer la valeur des actifs à moyen et long terme, à une analyse des réactions du marché aux événements pour identifier les occasions d'investissement. En particulier, le gestionnaire cherche à répondre lorsque les prix des actifs s'éloignent d'une estimation raisonnable de leur juste valeur à long terme en raison de réactions du marché aux événements.

Le Fonds cherche à gérer le risque en investissant dans plusieurs catégories d'actifs, secteurs, devises et pays du monde entier. Lorsque le Gestionnaire des Investissements estime que les opportunités sont concentrées dans un nombre restreint de domaines, le portefeuille peut être très concentré dans certains actifs ou marchés. Le Fonds prendra généralement des positions d'investissement au niveau d'indices ou de secteurs, mais il peut aussi investir dans des actions ou obligations individuelles.

Le Gestionnaire des Investissements pense que cette approche a le potentiel d'offrir une volatilité annualisée (le degré selon lequel la valeur du Fonds fluctue au cours d'une période de 12 mois) entre 5 % et 12 %.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo M&G (FR0012712107)

Voici les principaux facteurs d'explication de la performance 2019 :

Les contributeurs positifs :

- . L'exposition aux actions internationales – principalement européennes, asiatiques et notre «panier» de banques américaines
- . L'exposition aux actions japonaises dans une moindre mesure
- . L'exposition aux dettes émergentes - principalement le Mexique, ainsi que l'Indonésie, l'Afrique du Sud, le Brésil et la Turquie
- . Les allocations au crédit ont généré un rendement stable, tandis que les alternatives et les convertibles ont contribué à la performance
- . L'exposition aux devises a aussi contribué positivement à la performance

Les contributeurs négatifs :

- . Une position short sur les emprunts d'Etat développés (Allemagne, France, UK). Au début de l'année 2019, nous estimions que ces rendements obligataires étaient trop faibles. Notre approche fondée sur les valorisations nous a incités à maintenir ces positions vendeuses.
- . Une position longue sur les obligations d'Etat américaines a également nui à la performance

Par ailleurs, les principaux changements en portefeuille en 2019 ont été :

- Une prise de bénéfice coté action avec une baisse de l'exposition sur l'année de 56% à 42% (malgré quelques ajustements à la hausse durant l'année) :
- Une augmentation de l'exposition à la dette émergente tout en réduisant celle aux devises asiatiques.
- Concernant les positions short sur les taux et compte tenu de l'ampleur des mouvements sur les rendements obligataires et de la reprise constatée au 2ème trimestre 2019, il a été décidé de réduire considérablement notre short sur la poche obligataire du fonds. Nous avons globalement augmenté (réduction du short) la duration du fonds de -2,2 ans à -0,96 ans.
- Enfin, nous sommes passés de positif à négatif sur le Dollar.

Dans ce contexte S Tempo M&G affiche une performance de +11.3% pour l'exercice 2019.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.oriass.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO M&G

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître M&G (LUX) DYNAMIC ALLOCATION FUND est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT.

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification du paragraphe sur la date et la périodicité de calcul de la valeur liquidative en cas de jour férié en France ou jour de fermeture de bourse.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification du paragraphe sur les modalités de souscriptions/rachats en cas de jour férié en France ou jour de fermeture de bourse.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	39 279 734,92	36 757 006,46
OPC maître	39 279 734,92	36 757 006,46
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	123 972,92	106 455,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	123 972,92	106 455,87
Comptes financiers	124 770,70	173 338,87
Liquidités	124 770,70	173 338,87
Total de l'actif	39 528 478,54	37 036 801,20

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	39 402 632,63	36 252 091,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	6 496,30	159 162,96
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 071,07	-1 482,10
Total des capitaux propres	39 408 057,86	36 409 772,43
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	120 420,68	627 028,77
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	120 420,68	627 028,77
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	39 528 478,54	37 036 801,20

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	241,66	930,01
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	241,66	930,01
Résultat sur opérations financières (I - II)	-241,66	-930,01
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	842,38	53,93
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 084,04	-983,94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	12,97	-498,16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 071,07	-1 482,10

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0012712107	1,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0012712107	1,75% TTC maximum de l'actif net. Les frais de gestion financière du fonds maitre seront rétrocédés (tout ou partie) au fonds nourricier.

Commission de surperformance

Part FR0012712107 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sous/rachat OPCVM Forfait Max 150€TTC Assiette : Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	36 409 772,43	29 680 872,55
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	999 290,09	16 361 604,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 065 374,58	-5 145 999,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	30 843,66	176 743,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-23 915,09	-20 434,47
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-735,00	-765,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 059 260,39	-4 641 264,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 376 650,99</i>	<i>-1 682 609,40</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 682 609,40</i>	<i>2 958 655,16</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 084,04	-983,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	39 408 057,86	36 409 772,43

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	124 770,70	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	124 770,70	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 071,07	-1 482,10
Total	-1 071,07	-1 482,10

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 071,07	-1 482,10
Total	-1 071,07	-1 482,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 496,30	159 162,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 496,30	159 162,96

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 496,30	159 162,96
Total	6 496,30	159 162,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI C	15 492 547,32	16 427,612	943,08	0,00	0,00	0,00	-0,01
30/12/2016	C1 PART CAPI C	20 081 893,72	19 580,003	1 025,63	0,00	0,00	0,00	-0,64
29/12/2017	C1 PART CAPI C	29 680 872,55	26 714,037	1 111,06	0,00	0,00	0,00	1,28
31/12/2018	C1 PART CAPI C	36 409 772,43	36 687,211	992,44	0,00	0,00	0,00	4,29
31/12/2019	C1 PART CAPI C	39 408 057,86	35 675,302	1 104,63	0,00	0,00	0,00	0,15

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	930,15500	999 290,09
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 942,06400	-2 065 374,58
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 011,90900	-1 066 084,49
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	35 675,30200	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0012712107 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	418 029,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	417 186,62

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Frais de gestion rétrocédés	110 539,49
Créances	SRD et règlements différés	13 433,43
Total des créances		123 972,92
Dettes	SRD et règlements différés	9 534,03
Dettes	Frais de gestion	110 886,65
Total des dettes		120 420,68
Total dettes et créances		3 552,24

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	39 279 734,92	99,68
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	39 279 734,92	99,68
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	123 972,92	0,31
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-120 420,68	-0,31
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	124 770,70	0,32
DISPONIBILITES	124 770,70	0,32
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	39 408 057,86	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			39 279 734,92	99,67
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			39 279 734,92	99,67
TOTAL LUXEMBOURG			39 279 734,92	99,67
LU1582988058 M G LUX DYN.AL.FD CL.A ACC 3D	EUR	4 044 078,9999999996	39 279 734,92	99,67

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO SYNTHESE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment « S TEMPO SYNTHÈSE » a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : 25% MSCI WORLD + 75% Markit iBoxx € Liquid Corporates 125.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du portefeuille du compartiment peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

Il fait varier la taille de la poche actions selon ses anticipations de marché afin de limiter la volatilité du fonds mais sans contrainte de volatilité maximum. Le fonds investit jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (dont ETF) de classes d'actifs "classiques" (actions, obligataires et monétaires) et d'obligations convertibles.

Les principes d'allocation d'actifs autorisent une forte marge de manœuvre dans les choix d'investissement des OPCVM et FIA (dont ETF) sous-jacents.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, ETF et FIA européens.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM et de FIA (dont ETF) est effectuée en fonction de critères quantitatifs (encours de l'OPC ; ancienneté de l'OPC ; performances et volatilité sur plusieurs périodes glissantes par rapport à des OPC similaires et/ou à un indice de référence ; pertes maximales cumulées etc.) et qualitatifs (stabilité de l'organisation de l'équipe de gestion ; vérification de la cohérence entre la politique de gestion et les mouvements effectifs constatés ; évaluation du service global (accès au gérant et collecte d'information ; la méthode de réplique de l'indice dans le cadre d'un ETF).

Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indicateur composite.

Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de SAGIS Asset Management, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion stratégique et dans la limite de sa marge de manœuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et FIA spécialisés.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes:

De 0 à 60% aux marchés d'actions, principalement de l'OCDE, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 30% aux marchés d'actions de petite capitalisation.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés selon l'analyse de la société de gestion (pas de recours systématique et mécanique aux agences de notation), libellés en euro ou en devises de l'OCDE, dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs ou non notés,
- de 0% à 30% en instruments de taux de pays émergents.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre -6 et +10.

Le compartiment peut être exposé jusqu'à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

L'exposition via les dérivés n'excède pas une fois l'actif net du FCP.

Le compartiment peut être investi :

- au-delà de 20% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou européen, ou, dans la limite de 30% de l'actif, en FIA français ou en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, dans un objectif de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, et uniquement à titre de couverture pour le risque de change;
- emprunts d'espèces, temporaires et limités à 10% de l'actif.

COMMENTAIRE DE GESTION

S Tempo Synthèse (FR0013197530)

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2019

Une année 2019 exceptionnelle qui efface largement la déception de 2018.

Les principales bourses mondiales ont progressé en 2019 souvent au-delà de 20%, voire 30% pour certains secteurs porteurs comme la technologie aux Etats-Unis. Quel stratège ou prévisionniste, début 2019, aurait pu prédire de telles performances ? Dans le meilleur des cas, les plus optimistes prévoyaient l'arrêt de la chute et une très légère reprise des marchés. La preuve, une fois de plus, que cet exercice convenu de prévisions de début d'année est impossible à réaliser, et qu'il faut rester humble face à ces marchés qui sont le réceptacle d'un nombre incalculable d'informations à digérer. Peut-être un jour, l'intelligence artificielle pourra aider les stratèges à réaliser des prévisions plus fiables ? En tout cas, fin 2018, on nous annonçait la fin des politiques accommodantes des banques centrales, un ralentissement économique généralisé, et une guerre commerciale aux effets destructeurs. C'était sans compter sur la Banque Centrale Américaine, la FED, qui, sur la pression de Trump, a stoppé sa politique de remontée des taux. Quant à la BCE, elle a maintenu son biais ultra accommodant en poussant les taux d'intérêts en territoire de plus en plus négatifs. Enfin, les tweets incendiaires de Trump ont fait place à une raison de façade, le Président ayant besoin de marchés bien orientés pour envisager sa réélection.

Tous ces éléments ont logiquement favorisé les marchés d'actions, seule classe d'actifs offrant des perspectives de rendement attractives. Cela dit, cette hausse s'est faite un peu à reculons car les flux ont encore favorisé les produits de taux au détriment des actions. Toutefois, en prenant un peu de recul, il convient de relativiser 2019, qui finalement a surtout corrigé l'excès de pessimisme de 2018 et si l'on prend en compte ces deux dernières années, on s'aperçoit que les performances reviennent sur des niveaux assez raisonnables compris entre 4 et 7% en rythme annuel.

Pas de récession en vue pour 2020

Depuis de nombreux mois, les investisseurs se demandent si le cycle économique ne touche pas à sa fin, surtout aux Etats-Unis où il bat des records de longévité. Fin 2018, les marchés ont baissé sur des perspectives macro-économiques moroses et sur une erreur de politique monétaire de la FED qui a remonté ses taux trop rapidement, erreur rapidement corrigée début 2019. Par la suite, le secteur manufacturier a donné de réels signes de faiblesses provoquant de forts ralentissements en Chine et en Allemagne, deux pays dont l'économie est toujours très dépendante du facteur industriel. Aujourd'hui et plus précisément depuis septembre dernier, les principaux indicateurs avancés de ces deux pays affichent un léger mieux conjoncturel laissant penser que le trou d'air manufacturier est derrière nous. Par ailleurs, le secteur des services reste dynamique et la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis n'a jamais franchement décliné. Plus personne du coup n'envisage de ralentissement économique et encore moins de récession pour 2020.

Les marchés actions offrent encore de meilleures perspectives que les supports obligataires mais requièrent quelques précautions.

Compte-tenu de ce qui vient d'être évoqué sur le plan macro-économique, il convient de rappeler que les belles performances enregistrées en 2019 révèlent des disparités importantes entre les sociétés

manufacturières comme l'automobile ou les valeurs de luxe, par exemple. Les indices ont donc connu des progressions quelquefois spectaculaires, mais avec des dislocations entre les valeurs de croissance et les secteurs décotés (secteurs dit « Value »). On peut donc se demander si cet écart de valorisation peut perdurer en 2020 ou si les marchés vont continuer à s'apprécier sans une partie de la cote. Une chose est sûre, les valorisations pourraient être davantage considérées par les investisseurs, et de ce point de vue, toutes les zones géographiques ne sont pas logées à la même enseigne. Incontestablement, ce sont les marchés américains qui ont le plus progressé en 2019 (et même au cours des années précédentes) et ce sont donc logiquement les valeurs de cette zone géographique qui sont les plus chères. En revanche, en Europe, beaucoup de secteurs en dehors de celui du luxe ont accumulé du retard tout comme dans les pays émergents. Bien sûr, ces écarts ne pourront être comblés que par un retour des investisseurs, c'est la raison pour laquelle il conviendra de suivre les flux qui pour l'instant ont fait défaut. Une autre condition pour que le marché se rééquilibre, sera la poursuite d'un mouvement de légère hausse des taux longs qui pourraient logiquement intervenir si la conjoncture continue de s'améliorer.

Politique de gestion

S Tempo Synthèse est un fonds international, diversifié, investi en grande majorité en ETF. Sur chaque classe d'actifs, des indices représentatifs ont été sélectionnés, puis des ETF répliquant au mieux ces indices, selon une méthode dite « physique » ou « synthétique ».

La politique de gestion a consisté à reproduire, comme lors de l'exercice précédent, chaque mois, l'allocation d'actif moyenne des 7 fonds S Tempo. Toutefois, le poids des obligations a été en moyenne plus élevé dans le fonds S Tempo Synthèse afin de maintenir une pondération sur les marchés monétaires inférieure à 10%.

En fin d'exercice, le poids des actions était de 42.6% contre 35% en début d'année, illustrant une hausse progressive de l'exposition du fonds à cette classe d'actifs. L'exposition géographique traduit un investissement majoritaire sur l'Europe au-delà de 50%, la deuxième zone géographique, les Etats-Unis, n'étant représentée qu'à hauteur de 15% en fin d'exercice, traduisant une valorisation tendue des titres. La pondération obligataire a été diminuée en contrepartie et a atteint 36%, contre 50% en début d'exercice. Par ailleurs, nous avons maintenu notre investissement à 15% sur un ETF investi dans un indice obligataire court terme géré avec un filtre extra-financier ISR.

Enfin, en matière de gestion alternative, nous avons réaménagé ce compartiment dès le mois d'avril en allégeant le fonds long short sur les actions dénommé Moneta Long Short, ainsi que la position sur le fonds LF multi-obligs, fonds d'arbitrages sur les obligations. Par la suite, nous avons cédé le fonds Moneta au mois de mai, déçu par la volatilité enregistré par ce fonds. En toute fin d'exercice, au mois de décembre, nous avons réalisé un dernier arbitrage consistant à céder le fonds LF Multi-obligs au profit du fonds Eleva Absolute Return, support long short sur les actions européennes.

Au 31/12/2019, la performance de S Tempo Synthèse s'est établie à 10.6% à comparer à la moyenne des 7 fonds S Tempo dont la progression s'est établie à 9.6%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvé par la gérance de la SNC
Date d'application à partir du 01/01/2017

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).

Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SNC au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération se décompose en une part fixe et une part variable :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP ;
- La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction du marché (local et/ou métier), des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orient.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covis Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

Les objectifs seront fixés de façon individuelle et/ou collective et sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.

La rémunération variable peut aussi se baser sur l'activité commerciale engendrée par le salarié. Les critères sont définis, le cas échéant, dans son contrat de travail.

III. CHAMP D'APPLICATION

En plus des principes mentionnés précédemment, les dispositions décrites ci-dessous ne sont applicables qu'aux personnes suivantes :

- les dirigeants
- les gérants financiers
- RCCI

Sont exclues de ces dispositions les gérants privés :

Une étude attentive de la réglementation nous amène à considérer que les gérants privés, dont l'activité n'a pas d'impact sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés, ne sont pas concernés par cette politique de rémunération.

La rémunération variable, indépendante de la rémunération fixe et non garantie, a vocation à favoriser le comportement professionnel du collaborateur en se fondant notamment sur les objectifs à long terme de la SGP, déterminés selon des indicateurs quantifiables et factuels.

En cas de versement d'une rémunération variable, SAGIS AM appliquera les mesures suivantes :

1. La politique de rémunération de la société de gestion doit être revue annuellement
2. les performances des collaborateurs sont évaluées sur plusieurs années.
3. Le principe selon lequel la rémunération variable garantie n'est possible que dans un cas exceptionnel d'embauche d'un membre du personnel, et uniquement au cours de la première année.
4. Un équilibre approprié entre composantes fixes et composantes variables.
5. Le paiement en parts ou actions d'OPCVM d'au moins 50% de la rémunération variable
6. Une politique de rétention appropriée
7. L'étalement dans le temps d'au moins 40% de la rémunération variable sur au moins trois ans
8. Des contraintes conditionnant le paiement de la rémunération variable à la santé financière de la société de gestion de portefeuille.



72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

S TEMPO SYNTHÈSE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Intégration du tableau au niveau des conditions de souscriptions/rachats.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Mise à jour avec le règlement Benchmark.

25/10/2019 Caractéristiques de gestion : Modification de l'article 3 du règlement.

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	21 376 071,91	18 517 120,41
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	21 376 071,91	18 517 120,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	21 376 071,91	18 517 120,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	2 795,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	2 795,50
Comptes financiers	64 803,37	1 015 105,91
Liquidités	64 803,37	1 015 105,91
Total de l'actif	21 440 875,28	19 535 021,82

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	21 297 250,98	19 511 633,97
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	182 968,35	76 288,38
Résultat de l'exercice (a, b)	-105 383,86	-111 997,51
Total des capitaux propres	21 374 835,47	19 475 924,84
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	66 039,81	59 096,98
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	66 039,81	59 096,98
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	21 440 875,28	19 535 021,82

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	143 875,82	132 941,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	143 875,82	132 941,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 326,99	4 454,11
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 326,99	4 454,11
Résultat sur opérations financières (I - II)	142 548,83	128 487,88
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	248 142,06	236 148,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-105 593,23	-107 660,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	209,37	-4 336,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-105 383,86	-111 997,51

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013197530	1,2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013197530	0,50 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013197530 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations warrants Forfait Max 55€ TTC		100	
Souscription/rachat OPCVM Forfait Max 150€ TTC			
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	19 475 924,84	20 108 139,29
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	10 825,80	1 475 207,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-170 587,84	-890 813,44
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	220 819,98	146 011,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-28 723,77	-65 307,47
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-8 866,74	-5 719,31
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 981 036,43	-1 183 932,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 611 940,02</i>	<i>-369 096,41</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-369 096,41</i>	<i>814 835,71</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-105 593,23	-107 660,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	21 374 835,47	19 475 924,84

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	64 803,37	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	64 803,37	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-105 383,86	-111 997,51
Total	-105 383,86	-111 997,51

	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-105 383,86	-111 997,51
Total	-105 383,86	-111 997,51
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	182 968,35	76 288,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	182 968,35	76 288,38

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	182 968,35	76 288,38
Total	182 968,35	76 288,38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
14/10/2016	C1 PART CAPI C *	8 778 000,00	8 778,000	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2016	C1 PART CAPI C	16 131 491,38	15 866,000	1 016,73	0,00	0,00	0,00	-8,75
29/12/2017	C1 PART CAPI C	20 108 139,29	19 128,628	1 051,21	0,00	0,00	0,00	8,23
31/12/2018	C1 PART CAPI C	19 475 924,84	19 738,132	986,72	0,00	0,00	0,00	-1,80
31/12/2019	C1 PART CAPI C	21 374 835,47	19 585,681	1 091,35	0,00	0,00	0,00	3,96

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10,00000	10 825,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-162,45100	-170 587,84
Solde net des Souscriptions / Rachats	-152,45100	-159 762,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	19 585,68100	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0013197530 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	248 142,06
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	66 039,81
Total des dettes		66 039,81
Total dettes et créances		-66 039,81

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	21 376 071,91	100,01
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	21 376 071,91	100,01
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-66 039,81	-0,31
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	64 803,37	0,30
DISPONIBILITES	64 803,37	0,30
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	21 374 835,47	100,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			21 376 071,91	100,01
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			21 376 071,91	100,01
TOTAL ALLEMAGNE			1 174 314,56	5,49
DE000A0D8Q07 ISHARES EURO STOXX UCITS	EUR	29 096	1 174 314,56	5,49
TOTAL FRANCE			1 795 566,51	8,40
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	6,77	1 286 770,11	6,02
FR0010754168 G.B.E.BR.IGR.3-5 U.ETF DR SI.	EUR	2 499	508 796,40	2,38
TOTAL IRLANDE			11 123 600,84	52,05
IE00B2NPKV68 ISHS.JPM USD EMRG.MRK.BD.UCITS	EUR	11 593	1 182 370,07	5,53
IE00B4L5YX21 ISHS CORE MSCI JP IMI UCIT ETF	EUR	15 152	597 897,92	2,80
IE00B4L5ZY03 ISH.EURO CORP.BD EX-FIN.1-5 UC	EUR	11 772	1 306 750,86	6,11
IE00B4L60045 ISH.EURO CRP.BD 1-5YR UCIT ETF	EUR	11 715	1 306 749,68	6,11
IE00B53HP851 ISH.COR.FTSE 100 UC.ETF GBP AC	EUR	3 236	471 355,76	2,21
IE00B5BMR087 ISHS CORE SP 500 UCITS ETF USD	EUR	4 761	1 356 570,77	6,35
IE00B66F4759 ISHS EUR HIGH YLD CORP BD UCIT	EUR	9 751	1 029 608,09	4,82
IE00BYXPXL17 ISH VI EDG EUR-ACC C.	EUR	116 138	729 927,33	3,41
IE00BYZTVV78 ISHS CORP BD EUR	EUR	628 047	3 142 370,36	14,71
TOTAL LUXEMBOURG			7 282 590,00	34,07
LU1331972494 ELEVA AB R EUR IC EUR C.	EUR	1 074	1 164 151,56	5,45
LU1602144575 AM.INX MS.EMU UC.ETF DR EUR C	EUR	17 289	3 819 639,75	17,87
LU1681040496 AM.EUR.H.Y.L.BD IB.UC.E.EUR C	EUR	4 766	1 124 537,70	5,26
LU1681045370 AM.MSCI EMERG.MAR.UC.ETF EUR C	EUR	263 181	1 174 260,99	5,49

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*